



AIGUINES  
VAR

C-A.M

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

### N° 05/2026 DECISION PORTANT ATTRIBUTION D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE À MME TROIN PASCALE

Vu la délibération du conseil municipal n°23/2026 en date du 30/03/2026 laquelle le Conseil Municipal l'a chargé, par délégation, de prendre certaines des décisions prévues à l'article L2122-22 ;  
Considérant que les difficultés financières rencontrées par Madame TROIN Pascale ;

#### DECIDE

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Une aide sociale communale d'urgence est attribuée à Madame TROIN Pascale née le 15/02/1966 pour un montant de 68.80 €.

**ARTICLE 2 :** L'aide sera versée sous la forme suivante :

- ~~soit d'un versement direct à l'intéressée ;~~
- soit d'une prise en charge directe de la facture suivante : titre 928/2025 pour la facturation eau et assainissement de la période été 2025 d'un montant de 68.80 €.

**ARTICLE 3 :** La présente décision sera notifiée à l'intéressée. Elle devient exécutoire à compter de sa notification.

**ARTICLE 4 –** Le présent acte sera notifié à :

Monsieur le Préfet

Monsieur le receveur municipal

Secrétariat de Mairie – affichage

Fait à AIGUINES,  
le 10/04/2026



Le Maire,

**Charles-Antoine MORDELET**